



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents

Question écrite n° 71003

Texte de la question

M. Axel Poniatowski interroge M. le secrétaire d'État chargé des transports sur l'évolution de la sécurité routière. Pour chacune des dix dernières années, il souhaiterait connaître avec précision le nombre de personnes tuées, d'une part, sur autoroutes et, d'autre part, sur l'autre partie du réseau routier.

Texte de la réponse

Le tableau ci-après donne, sur dix années (1999 à 2008), la mortalité routière en distinguant la mortalité sur autoroutes et la mortalité hors autoroutes. Il s'agit de données définitives du fichier national des accidents (ces données définitives ne sont pas encore disponibles pour l'année 2009).

Effectifs annuels des tués à trente jours
en France métropolitaine
Évolution sur dix années

ANNÉE	TOTAL tous réseaux	HORS autoroutes	AUTOROUTES	
1999	8 583	8 086	497	5,8 %
2000	8 170	7 637	533	6,5 %
2001	8 253	7 760	493	6,0 %
2002	7 742	7 215	527	6,8 %
2003	6 126	5 683	444	7,2 %
2004	5 593	5 271	322	5,8 %
2005	5 318	4 994	324	6,1 %
2006	4 709	4 413	296	6,3 %
2007	4 620	4 347	273	5,9 %
2008	4 275	4 041	234	5,5 %

Baisse sur dix années- 50,2 %- 50,0 %- 52,9 %

On constate que les évolutions brutes à long terme restent relativement semblables, de l'ordre d'une baisse de moitié sur dix ans (- 50 % hors autoroutes, - 52,9 % sur autoroutes). En dix ans, le linéaire autoroutier a toutefois augmenté de 18 % (passant de 9 300 à 10 970 km), alors que le linéaire hors autoroutes n'avait crû que de 6,9 %. Plus significatifs, les parcours réalisés sur autoroutes avaient augmenté de 22,5 %, alors que le trafic hors autoroutes avait baissé de 0,1 %. Au final, sur dix ans, la mortalité rapportée au kilomètre parcouru aura ainsi baissé sur autoroutes de 61,6 % (contre une baisse de 50 % hors autoroutes). Les autoroutes en 1999 étaient 3,6 fois moins meurtrières que les autres routes. En 2008, elles l'étaient 4,7 fois moins.

Données clés

Auteur : [M. Axel Poniatowski](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71003

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2010, page 1312

Réponse publiée le : 30 mars 2010, page 3738